

# le Projet Alimentaire Territorial des Monts du Pilat

Nous sommes aujourd'hui de plus en plus soucieux de la qualité de notre alimentation, de maîtriser notre consommation et d'adapter nos choix pour réduire leur impact environnemental.

Mettre en œuvre un projet alimentaire à l'échelle intercommunale vise à répondre localement aux **enjeux de l'alimentation : économie, environnement, santé et éducation.**

## Un PAT C'est quoi ?

Les Projets Alimentaires Territoriaux (PAT) ont pour objet de relocaliser l'agriculture et l'alimentation dans les territoires en soutenant l'installation d'agriculteurs, les circuits courts et les produits locaux dans la restauration collective.

Un projet territorial alimentaire (PAT) est un dispositif contractuel soutenu par l'Etat, qui permet de mettre en relation tous les acteurs d'un territoire intervenant dans le cycle « du champ à l'assiette », y compris les habitants, pour définir collectivement et concrètement comment « mieux produire et mieux manger ».



Il répond à l'objectif de structuration de l'économie agricole et de mise en œuvre d'un système alimentaire territorial.

Pour cela, il cherche à agir sur différents domaines :



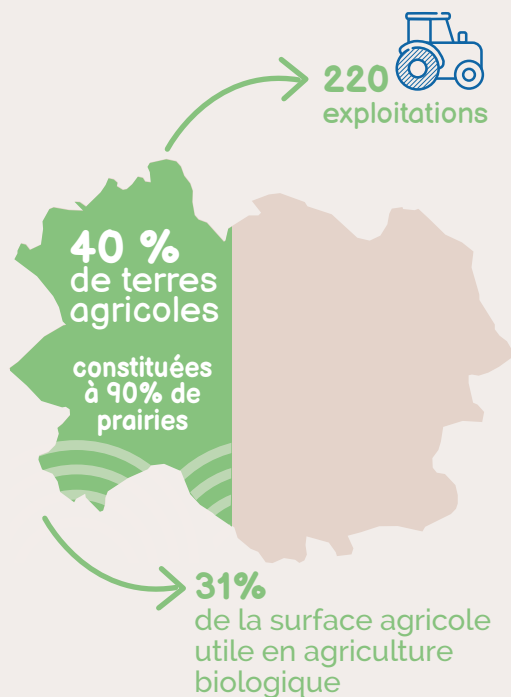
## LES MONTS DU PILAT



**16 communes**

**15 330 habitants**

Un territoire résolument tourné vers une agriculture protectrice de l'environnement.



L'élevage bovin, en particulier l'élevage laitier, y occupe une place prédominante.

On y trouve également des élevages de caprins pour la production de lait, ainsi que des élevages d'ovins et de volailles.

Une dynamique forte de transformation et de vente directe existe, avec 55 exploitations engagées dans cette démarche.



# Les ambitions



## Un projet co-construit

Durant plus d'un an, un travail de concertation a été réalisé avec tous les acteurs du système alimentaire des Monts du Pilat.



**Agriculteurs,  
producteurs et  
transformateurs**



**Habitants,  
Consommateurs  
Associations**



**Elus**



**Distributeurs**



**Restauration  
collective**

En déployant son PAT, la Communauté de Communes entend renforcer l'autonomie alimentaire des Monts du Pilat et préserver son environnement tout en soutenant ses agriculteurs et en satisfaisant les besoins de sa population.

## Objectifs stratégiques

Ce travail de concertation a abouti à la définition d'un programme d'actions sur la base d'un diagnostic partagé de l'agriculture et de l'alimentation sur le territoire.

Ce programme d'actions s'articule autour de :

### 4 axes stratégiques



**Déployer**  
une politique  
alimentaire  
sur le  
territoire



**Développer  
et structurer**  
l'offre des  
producteurs  
pour répondre  
aux besoins  
alimentaires



**Promouvoir  
et rendre  
accessible**  
une alimentation  
locale saine  
et de qualité  
pour tous



**Soutenir et  
dynamiser**  
une agriculture  
nourricière et  
accompagner son  
adaptation aux  
défis climatiques  
et écologiques

## Les axes stratégiques opérationnels en détail

### Une offre alimentaire de proximité

- ▶ Mieux connaître les besoins alimentaires de la population
- ▶ Faire connaître et valoriser les produits locaux et leurs points de vente, et améliorer leur disponibilité localement
- ▶ Accompagner les restaurations collectives et commerciales pour introduire davantage de produits du territoire dans leur approvisionnement

### Une alimentation locale, saine et de qualité pour tous

- ▶ Rendre accessible les produits locaux et de qualité aux habitants
- ▶ Soutenir l'entraide alimentaire
- ▶ Éduquer à une alimentation durable et préservant la santé

### Une agriculture nourricière du territoire et résiliente

- ▶ Maintenir le potentiel foncier agricole et définir une stratégie foncière territoriale
- ▶ Accompagner les producteurs dans leur installation et/ou transmission grâce à un réseau territorial d'appui
- ▶ Soutenir l'adaptation des exploitations agricoles aux changements climatiques tout en diversifiant les productions pour assurer leur durabilité et leur résilience
- ▶ Accompagner les réseaux agricoles locaux et les formes d'agricultures innovantes

## Plus d'informations

Communauté de Communes des Monts du Pilat  
3 place de l'Hôtel de ville - 42 220 Bourg-Argental  
Tél : 04 77 39 69 21  
Mail : [pat-agriculture@cc-montsdupilat.fr](mailto:pat-agriculture@cc-montsdupilat.fr)  
Site : [www.cc-montsdupilat.fr](http://www.cc-montsdupilat.fr) rubrique Habitat et environnement



**La Région**  
Auvergne-Rhône-Alpes



Cofinancé par  
l'Union européenne

